



<b>Filière</b>	:	<b>GESTION</b>	
<b>Formation</b>	:	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	
<b>Grade</b>	:	<b>Licence / Master</b>	
<b>Rentrée</b>	:		
<b>Objectifs</b>	:	<p>La Gestion des Ressources Humaines vous préparera à la Gestion des talents et des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir et mettre en œuvre la politique de gestion de l'emploi et des compétences</li> <li>• Détecter et gérer les talents au sein d'une entreprise ou d'une organisation</li> <li>• Manager des hommes et des équipes</li> <li>• Piloter le changement</li> </ul>	
<b>Débouchés</b>	:	La Gestion des Ressources Humaines offre plusieurs débouchés possibles, dont :	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur des Ressources Humaines</li> <li>• Responsable Administration des Ressources Humaines</li> <li>• Responsable de la paie</li> <li>• Responsable des relations sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable de la Gestion des Talents</li> <li>• Chargé de projet de mobilité internationale</li> <li>• Responsable Recrutement</li> <li>• Responsable de la Gestion des Carrières</li> </ul>

<b>Plan de formation</b>	:	Module 01 :	Définition et historique de la Gestion des Ressources Humaines	<b>Durée estimée à temps complet :</b>
		Module 02 :	Impacte de la Gestion des Ressources Humaines sur l'entreprise	
		Module 03 :	Technique de recrutement et fidélisation des talents	
		Module 04 :	Etudes et analyse des postes	
		Module 05 :	Droit du travail-Contrat de travail	
		Module 06 :	Gestion des effectifs et des carrières	
		Module 07 :	Gestion des Ressources Humaines-Levier de la coordination des directions	
		Module 08 :	Gestion du temps et de la santé	
		Module 09 :	Manuels de procédés internes	
		Module 10 :	Gestion des Ressources Humaines-Structure et communications	
		Module 11 :	Construction d'une équipe dynamique	
		Module 12 :	Gestion des Ressources Humaines-Leadership	
		Module 13 :	Absentéisme et insubordinations	
		Module 14 :	Droit des entreprises privées	
		Module 15 :	Droit administratif	
		Module 16 :	Rémunération et Traitement du personnel	
		Module 17 :	Formation du personnel	
		Module 18 :	Déclarations de cotisations fiscales et sociales	
		Module 19 :	Sanctions disciplinaires	
		Module 20 :	Motivation du personnel	
		Module 21 :	Rupture du contrat de travail	
		Module 22 :	Gestion du changement et de l'image de la marque de l'entreprise	
		Module 23 :	Risque et plan de sortie	
		Module 24 :	Du business plan à la masse salariale et à la rémunération par poste	
<b>Conditions d'accès</b>	:	Être titulaire d'un baccalauréat toutes séries ;		
		Admission parallèle possible en deuxième ou troisième année pour les étudiants ayant validé leurs modules réciproquement de première ou deuxième année dans un domaine d'enseignement		
		Etude de dossier + entretien ;		
		Tests de niveau en culture générale, français et anglais.		

